

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-292 DU 25 JUIN 2013

Chargeant Madame **Mémouna KORA ZAKI LEADI**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, de l'intérim de Madame **Fatouma AMADOU DJIBRIL**, Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge, pour compter du **16 avril 2013 au 21 avril 2013**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;

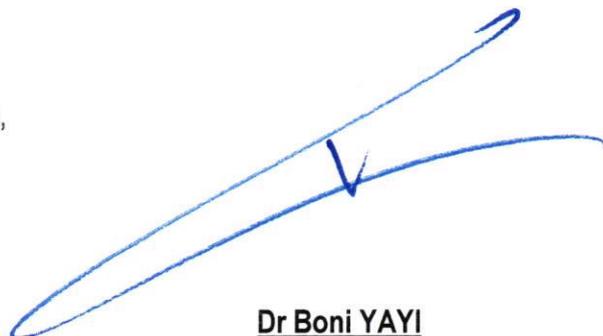
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du mardi **16 avril 2013 au dimanche 21 avril 2013**, Madame **Mémouna KORA ZAKI LEADI**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, est chargée de l'intérim de Madame **Fatouma AMADOU DJIBRIL**, Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Par le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement, Chargé de la Défense Nationale,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFASSNHPTA 4 - SGG 4 - Autres ministères 25 -
Départements 6 - JORB 1. 

